

# **VICHY**

## Mercredi 18 août 2021



Commissaires des Courses: Pascal PIGNOT, Pierre-André JAY, Bruno VAGNE – Directeur de Réunion: Olivier LOUIT – Secrétaire des Commissaires: Eric BEHUET

Code des Courses : Article 205 III (extrait) Les Commissaires des courses ou les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer dans une course dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1re Course

Opérations: 15 h 50 - Départ: 16 h 20

PRIX DE MONTLUCON

Handicap de catégorie – Femelles

**18000 €** - (9000, 3600, 2700, 1800, 900)

Pour pouliches de 3 ans.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 32 k.

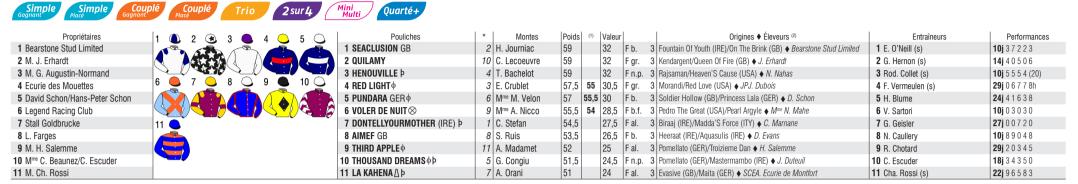
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 59 k. Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1er mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2: Plat, Dist. 1 400 m env. – 1er poteau

Référence: +27.





#### 2<sup>e</sup> Course

Opérations: **16**h**25 -** Départ: **17**h**05** 

#### PRIX DU PUY DE DOME

(Classe 3) – Handicap divisé – Première épreuve 18000 € – (9000, 3600, 2700, 1800, 900)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

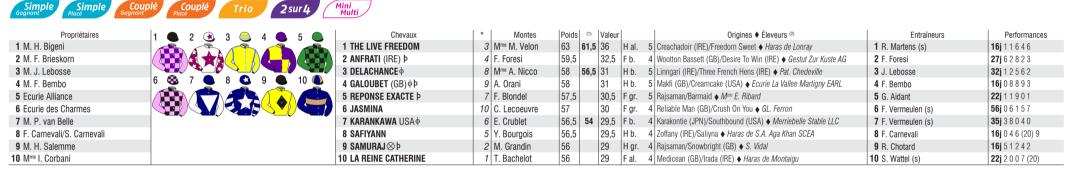
La référence applicable dans ce Handicap sera +27.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1° mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P2: Plat, Dist. 1 400 m env. – 1er poteau

Référence: +27.





#### 3° Course

Opérations: **17**h**10 -** Départ: **17**h**38** 

#### **PRIX JURIETTI**

(Classe 2)

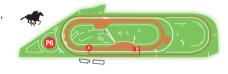
**22000** € - (11000, 4180, 3080, 1760, 880, 660, 440) - Prime F.E.E.: 2500 € au premier



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, ayant couru en France ou n'ayant jamais couru et n'ayant pas dans leurs deux dernières courses reçu une allocation de 15.000 ni, dans leurs trois dernières courses depuis le 18 février de cette année inclus gagné une Classe 2. **Poids: 56 k. 1/2**. Les chevaux ayant depuis le 18 novembre de l'année dernière inclus reçu une allocation de 8.000 porteront 1 k. 1/2; une allocation de 9.000, 2 k. 1/2; une allocation de 14.000, 3 k. 1/2.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1er mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2 400 m env. – 1er poteau





## 4e Course

Opérations: **17**h**43 -** Départ: **18**h**10** 

Simple

# PRIX ANTOINE DE VAZELHES (CRITERIUM DU CENTRE)

Groupe III AQPS – AQPS, inscrits au stud-book

30000 € - (15000, 6000, 4500, 3000, 1500)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, inscrits au Stud-Book Autres Que de Pur Sang. Poids: 62 k.

Les chevaux ayant gagné une course du Groupe III AQPS porteront 2 k.

Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. La prime propriétaire ne s'applique pas dans cette épreuve.

L'Association des AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1er mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours nº P6: Plat, Dist. 2 400 m env. – 1er poteau





(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs – (s) Société d'Entraînement – K€: Prix de réclamation en milliers d'euros – ♥ Jument ayant été saillie – (A) Cheval assimilé Pur-Sang – (SF) Cheval Selle Français –

(AA) Cheval Anglo-Arabe – (AB) Cheval Arabe – (AB) Cheval Anglo de Complément – (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang – (AK) Cheval Anglo de Croisement – (Dépassement de poids: a, 1 livre; b, 2 livres; c, 3 livres; d, 4 livres; e, 5 livres; f, 6 livres; f, 6 livres; h, 8 livres – Cheval en italique: Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap – ❖ Cheval non qualifié FEE – %: Pourcentage de TVA récupérable –

(-) et N° de corde: "Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles" – Nom du jockey en caractère gras: jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique – 1 Engagement supplémentaire 1 2 Engagement supplémentaire 2 – Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes – Valeur \*: Chevaux absents depuis 5 mois et + – "~": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France – Chiffre en gras dans les performances: nombre de jours depuis la dernière course.

Opérations: 18h15 - Départ: 18h42

#### PRIX PAULETTE MALDANT

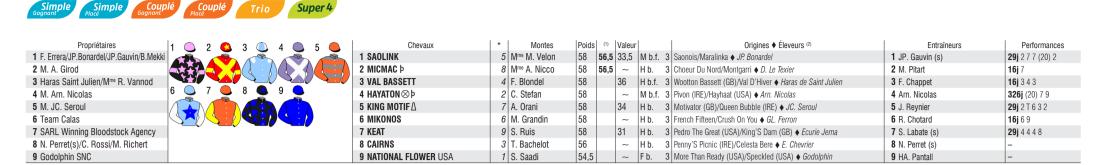
(Maiden)

**16000** € - (8000, 3200, 2400, 1600, 800)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k. Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1er mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1 850 m env. - 1er poteau





6e Course

Opérations: 18h47 - Départ: 19h17

#### PRIX DE DECIZE

À réclamer

**12000 €** - (6000, 2400, 1800, 1200, 600)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans, mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. Poids: 56 k. Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 k. En outre, Les chevaux ayant depuis le 18 mars de cette année inclus reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 6.000, 4 k. Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1er mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1 850 m env. - 1er poteau





7<sup>e</sup> Course

Opérations: 18h22 - Départ: 19h50

#### **PRIX DE MOLADIER**

(Classe 3) – À réclamer

**15000** € - (7500, 3000, 2250, 1500, 750)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 12.000, 15.000 et 18.000. Poids: 56 k.

Les chevaux mis à réclamer pour 15.000 porteront 2 k, pour 18.000, 4 k. En outre, les chevaux ayant, depuis le 18 mars de cette année inclus, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k. plusieurs allocations de 8.000. 4 k.

Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1er mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1 600 m env. - 1er poteau





Proprietaires 1	<b>a</b> 2 <b>62</b> 3 <b>63</b> 4 <b>a</b> 5 <b>63</b> L	Crievaux	v€ .	iviontes	Polas	(")	valeur		Origines ♥ Eleveurs (4)	Entraineurs	Performances
1 M. Delaunay/B. Vives/Ecurie du Sud		1 DROIT DE PAROLE (IRE) 100%	15	7 M <sup>me</sup> J. Marcialis	62	60,5	37,5	M al.	5 Toronado (IRE)/Campina (GB) ♦ Team Hogdala A.B.	1 Cha. Rossi (s)	<b>58j</b> 0 1 1 4 3
2 E. M. Rizieri/A. Gilibert/B. Chalmel		2 YSSINGEAUX 1 ∆ 100%	15	4 F. Blondel	60		36,5	Hb.	5 Dabirsim/Lovely Best ♦ M. Monfort	2 F. Chappet	<b>48j</b> 4 0 0 1 5
3 JP. Zaoui/P. Bouvard		3 ALFIERI⊗	15	2 M <sup>me</sup> M. Velon	60	58,5	39	Hb.	8 Naaqoos (GB)/Jolie Et Belle ♦ G.R. Bailey Ltd	3 JP. Gauvin (s)	<b>12j</b> 6 5 3 5 1
4 M. P. Faucampre	7	4 SILVER SCHNOK	15	6 T. Bachelot	58,5		34,5	F gr.	4 Olympic Glory (IRE)/Japan (GER) ♦ Ecurie Haras du Cadran	4 F. Vermeulen (s)	<b>26j</b> 0 8 6 1 1
5 Le Haras de La Gousserie		5 LILY APPLE \$\phi\$ 100%	12	5 S. Ruis	58,5		31,5	Fb.	4 George Vancouver (USA)/Lady Apples ♦ R. Leclere	5 P. Cottier	<b>30j</b> 6 7 1 0 1
6 M. F. Fratini		6 HOOK∆Þ	12	3 A. Orani	56		~	Hb.	4 Frozen Power (IRE)/Super Super (IRE) ♦ F. Fratini	6 J. Reynier	<b>709j</b> (19) 8 2
7 Nijinsky S.L.		7 SALAR ISLAND ITY	12	1 M <sup>me</sup> M. Eon	56	54,5	38	M al.	4 Sakhee'S Secret (GB)/Salar Violet (IRE) ♦ G. Latina	7 G. Arizkorreta Elosegui	<b>18j</b> 6 1 1 2 7

8e Course Opérations: 19h55 - Départ: 20h32

# **PRIX DU PUY EN VELAY**

(Classe 4) – Handicap divisé – Deuxième épreuve **14000** € - (7000, 2800, 2100, 1400, 700)

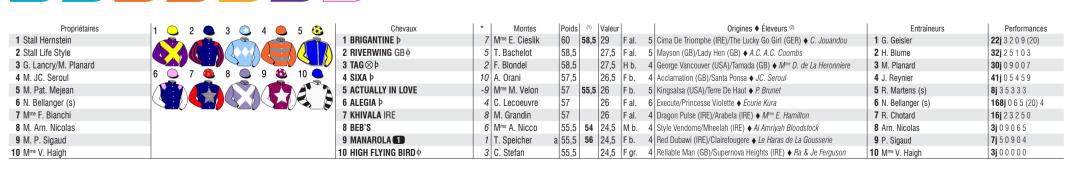
Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 60 k. Les nouvelles conditions de versement des allocations à compter du 1er mars 2021 publiées dans l'additif aux conditions générales 2021 du 26 février 2021 sont applicables dans ce prix.

Parcours nº P2: Plat, Dist. 1 400 m env. - 1er poteau Référence: +31.







Jeudi 19 août, courses à: Saint-Malo (Plat/Obstacle), à partir de 11 h 45 – Deauville, à partir de 16 h 15 Prochaine réunion à Vichy (Plat): mardi 24 août, à partir de 16 h 00

Jouer comporte des risques : endettement, dépendance... Appelez le 09-74-75-13-13 (appel non surtaxé).

Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com – État du terrain : www.france-galop.com, rubrique courses







- 1er Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels. 2º Les gains des paris sont payés aux bornes par chèques paris et/ou aux divers comptoirs multi-services du PMU. Le paiement se poursuit jusqu'à 30 minutes après la mise en paiement des rapports de la dernière course sur l'hippodrome. 3º Ils peuvent également être payés pendant soixante jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes connectés au système central du Pari Mutuel Urbain et dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des
- paris, dans les points d'enregistrement du PMU, notamment pour Paris dans l'Espace Courses La Boétie (10 rue La Boétie Paris 8°) et L'Espace Courses Beaubourg (25 rue du Renard Paris 4°). 4º Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide.
  - Foreign visitors are informed that one exchange office and one Visa card or Eurocard are opened at their disposal and money cash could be obtained depending on the exchange rules